

ASOR PLONGÉE SCHILTIGHEIM



PASSION
ÉMOTIONS

SENSATIONS

*AVEC NOUS,
LE PLAISIR EST AUSSI SOUS L'EAU*

Ne pas jeter sur la voie publique

Photo : Daniel Beaufepierre



Apnée

Nage avec palmes

Baptêmes Gratuits

Formations tous niveaux

Plongées toute l'année, lac, Mer...



Tél : 06 17 23 15 16 asor-plongee.vpdive.com



Club n° 06670004
Président : Ari DADOUN



asor-plongee.vpdive.com



+33 6 17 23 15 16



Page [asor-asm](#)

La plongée en gravière et en lac a ses adeptes et ce sont souvent les mêmes qu'en mer !

Nous partageons un réel plaisir à nous immerger entre amis.

Cela nous permet de nous entraîner et de nous préparer à plonger dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

La plongée en eau douce a ses attraits.

Donnons-nous tout simplement la peine d'ouvrir les yeux, et l'on verra : brochets, tanches, perches, carpes, moules, écrevisses et bien d'autres espèces, également d'innombrables variétés d'herbiers et autres végétaux... selon les endroits où l'on plongera.

« L'eau recouvre 80% de la surface terrestre. Ne visiter que les endroits au sec, c'est se limiter à 20% des paysages. Alors en mer ou en gravière, avec l'ASOR, nous vous ouvrons ces nouveaux horizons, en vous permettant d'y accéder en toute sécurité. Vous vivrez une expérience humaine unique, avec ses encadrants et qui fait la force de notre Club » ... Ari

DOSSIER D'ACCUEIL ET D'INSCRIPTION 2023 – 2024

Notre permanence accueil (située sous la piscine de Schiltigheim - centre nautique) est à votre disposition le lundi de 19h15 à 19h45.

Pour la saison, les inscriptions débutent le lundi 11 septembre 2023.

Les licences seront saisies sur le site de la FFESSM, à partir du 15 septembre.

Nous invitons les anciens adhérents à se mettre en relation avec notre secrétariat par courriel si besoin.

Les dossiers d'inscription complets sont à envoyer par mail ou courrier à notre secrétaire :

Patrick Parriaux
48 rue Richard Dietz
67140 Barr
p.parriaux@gmail.com

Pour toute inscription, les documents à fournir sont :

- La fiche d'inscription complétée et signée.
- Le cas échéant, une photocopie du diplôme attestant du niveau de plongeur (carte FFESSM ou CMAS de niveau, NITROX, TIV, passeport, diplôme), pour les nouveaux adhérents.

+ Le règlement de la cotisation.

La cotisation est à régler par chèque, à l'ordre de : ASOR Plongée ou par virement bancaire

Il est possible de payer en 3 mensualités (fournir 3 chèques au moment de l'inscription).

Identification du compte pour utilisation nationale			
14707	50007	70193629846	35
Code banque	Code guichet	Numéro compte	Clé RIB
Domiciliation		BIC	
Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne		CCBPFPPMTZ	
Identification du compte pour utilisation internationale (IBAN)			
FR76 1470 7500 0770 1936 2984 635			
Intitulé du compte			
ASS ASOR SECTION PLONGEE ABS MME GIL NICOLE			

- **Une copie de votre CACI** : Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique, selon le format de la FFESSM (si possible), **IMPORTANT** ----> **L'original doit être conservé par le titulaire.** Aucune copie ne sera délivrée.

**SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITES.
MERCİ DE VOTRE COMPREHENSION !**

N'oubliez pas en cours d'année de communiquer au Bureau toute modification concernant les renseignements administratifs (adresse postale, e-mail, coordonnées téléphoniques).

Toute inscription vous donne accès à toutes les activités du club : Apnée - Plongées - Piscines - Stages - Sorties club

Si besoin, l'adresse mail de l'ASOR : asorplongee@gmail.com ou de notre secrétaire : p.parriaux@gmail.com

L'Asor est un club omnisport, qui compte cinq sections sportives :

- Une section plongée - apnée
- Une section judo
- Une section aikido
- Une section tir
- Une section escrime

La section plongée a été fondée en 1969 et compte environ 110 membres.

L'encadrement est composé de moniteurs d'état, de moniteurs fédéraux, et d'initiateurs.

La formation est entièrement assurée au sein du club jusqu'au moniteurat.

La bonne marche du club repose complètement sur l'engagement de ses bénévoles.

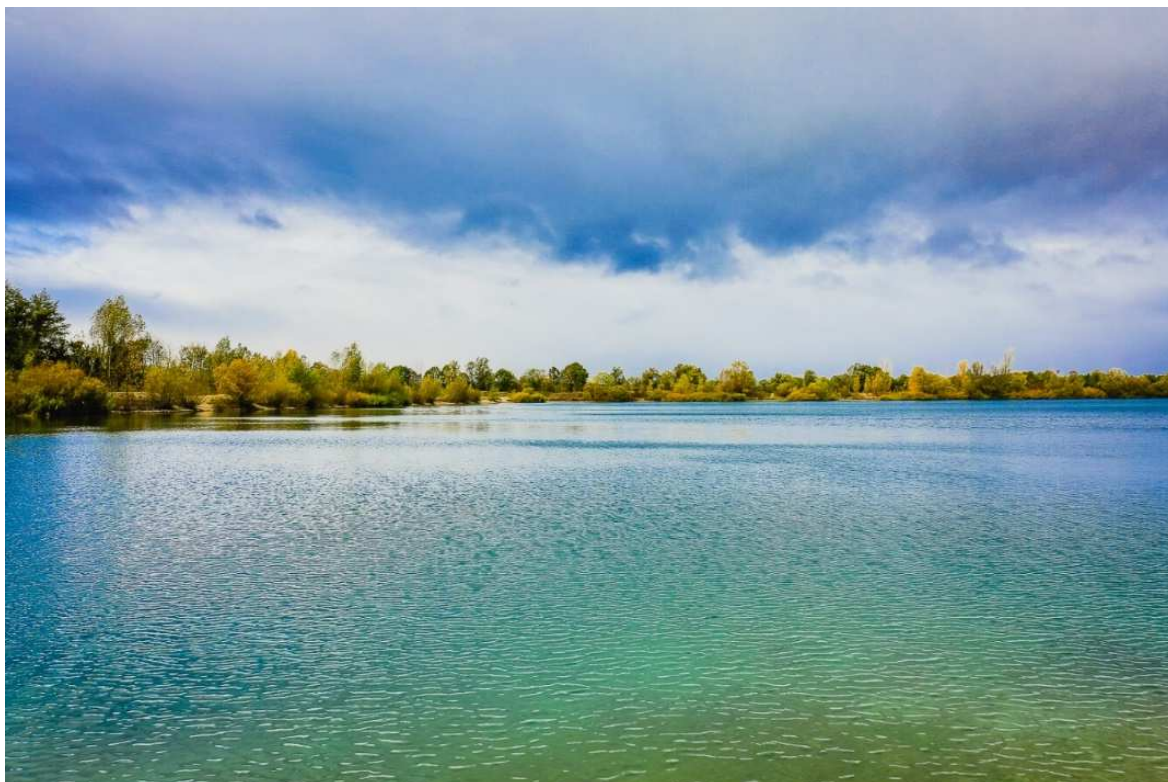
Le club n'a aucun salarié.

Site Internet du Club

En vous promenant au fil des pages du site, vous pourrez consulter toutes les infos concernant les activités du club et autres informations : agenda, cours, photos, documents officiels, etc...

Rendez-vous sur asor-plongee.vpdive.com

Accès à la partie réservée aux Membres : les codes d'accès vous seront fournis ultérieurement.



Hindisheim -

-
Notre
gravière
à

Activités

Anciens et nouveaux membres, bienvenue à vous ! L'inscription à la section plongée de l'ASOR vous permet de participer aux activités suivantes :

Séances Piscine – excepté pendant les vacances scolaires

Séances piscine Centre Nautique de Schiltigheim		Séances piscine de la Hardt
Accès Fosse : Baptême*, formation Niveau I et II + Initiateurs et apnée	Accès grand bassin , pour nage avec palmes, apnée	Accès grand bassin , pour nage avec palmes
Le lundi de 20h à 21h Le vendredi de 19h30 à 20h30*	Le vendredi de 20h30 à 21h30	Le lundi de 19h15 à 20h15

* **Les formations niveau I, II** et initiateurs ont lieu le lundi.

Formations possibles le vendredi selon disponibilités des encadrants. Et le WE, en milieu naturel.

* **Baptêmes gratuits** tout au long de l'année (excepté pendant les vacances scolaires), à la piscine de Schiltigheim. Tous les lundis soir. RV au local à 19h15/19h30. **Merci de nous contacter au préalable afin que nous puissions vous garantir le meilleur accueil.**

Sorties club

Plongée le samedi matin, à la gravière du Fort*

Plongée le dimanche matin, à la gravière du fort ou à Hindisheim

Plongée sunset, 2 fois par semaine (19h00) pendant toute la belle saison de mai à septembre

Plongée de nuit, pendant les mois de juillet et d'août

Sortie en mer chaude

WE Plongée dans les carrières en Belgique

Sortie apnée à la fosse de Dijon (20 m) à la fin du printemps

Sorties apnée en eau libre : programme de 20 à 30 sorties entre juin et septembre

* les sorties plongée et apnée à la gravière du Fort sont au tarif de 2 euros

Activités techniques Plongée Bouteilles

Préparation pratique et théorique aux brevets fédéraux -

Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3 - Guide de palanquée - Nitrox - Nitrox confirmé - Initiateur et moniteur.

Organisation et passages d'examens fédéraux au sein du club

Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3 - Nitrox - Nitrox confirmé – RIFAP.

Formation photos subaquatiques

Le club dispose de formateurs diplômés en photographie subaquatique.

2 équipements complets appareils photo avec flash : matériel mis à disposition dans le cadre de formation.

Activités techniques Apnée

Initiation, formation en piscine et en eau libre : Apnéiste, Apnéiste confirmé, Apnéiste expert, RIFAA

Prestations

Les Plus de l'ASOR (Uniquement pour les plongées «club» et sur présentation de la licence pour les personnes inscrites au club) :

- Gonflage gratuit

- Prêt d'un bloc de plongée, prêt d'un détendeur, prêt d'un gilet stabilisateur et également possible d'une combinaison de plongée.



Cotisations 2023 2024

Cotisation - Saison entière (licence 2023-2024 comprise) plongée et/ou apnée	
	Tarifs
Adhérent (avec réduction famille**)	210 € (194 €**)
Encadrant (avec réduction famille**)	125 €* (115 €**)
Cotisation - Demi-saison, pour les nouveaux adhérents <u>uniquement</u> et à partir du 1^{er} mars	
	Tarif
Nouvel adhérent (à partir du 1^{er} mars) (avec réduction famille**)	150 € (142,50€**)

La licence fédérale est incluse dans la cotisation.

* Le tarif encadrant est appliqué après 1 année d'encadrement

**10 % de remise sont accordés pour toute inscription couple, famille (2 personnes et plus) sur l'inscription club (hors licence de 50 € et hors assurance)

Tarif formations plongée bouteille, saison 2023 2024

NIVEAU 1 Piscine (livret et carnet de plongée inclus)	Inclus pour tout nouvel adhérent
NIVEAU 1 Milieu naturel (livret et carnet de plongée inclus)	Inclus pour tout nouvel adhérent
NIVEAU 2	Inclus dans la cotisation hors frais d'émission de la carte de niveau FFESSM à l'issue de la formation (12 euros actuellement)
NIVEAU 3	60€ (carte comprise)
Guide de palanquée	Subventionné : 300 € ventilés comme suit > 150 € à l'issue de la 1 ^{ère} année d'encadrement + 150 € à l'issue de la 2 ^{ème}
MONITEUR FEDERAL 1°	Subventionné : 300 € ventilés comme suit > 150 € à l'obtention du brevet + 150 € à l'issue d'une année d'encadrement
MONITEUR FEDERAL 2°	400 € ventilés comme suit > 200 € à l'obtention du brevet + 200 € à l'issue d'une année d'encadrement
RIFAP	60€ (carte comprise)
NITROX Base	75€ (carte comprise)
NITROX Confirmé	90€ (carte comprise)

Tarif formations apnée, saison 2023/2024

Niveau	Sigle	Conditions	Tarif ASOR	Principales épreuves	Jury
Cursus piscine					
Pass'Apnéiste	Pass'A	Tous âges, sans licence, sans CACI	4 séances max ; Jeunes (< 26 ans) : 30 € (dont 18 récupérables sur cotisation) ; Adultes : 50 € (dont 38 récup. sur cotis.)	STA 1' / DYN 25m / Quelques notions théoriques	≥ IE1
Apnéiste piscine	AP	≥12 ans/Licence FFESSM/CACI	Gratuit (carte comprise) si premier niveau passé au club	STA 2' / DYN 50 m / DYN 4x25 m (départ toutes les 1'15) + épreuves théoriques	≥ IE1
Apnéiste confirmé piscine	ACP	≥16 ans/ RIFAA/ carte AP ou ACEL/ Licence FFESSM/CACI	20 € (carte comprise + carnet d'apnée offert)	STA 3' / DYN 75 m / DYN 4x 50 m (départ toutes les 2') + épreuves théoriques	≥ IE2
Cursus eau libre					
Pass'Plongeur Libre	Pass'PL	Tous âges, sans licence, sans CACI	4 séances max ; Jeunes (< 26 ans) : 30 € (dont 18 récupérables sur cotisation) ; Adultes : 50 € (dont 38 récup. sur cotis.)	STA 1' / DYN 15 m / PROF 2 m / Quelques notions théoriques	≥ IE1
Apnéiste en Eau Libre	AEL	≥14 ans/ Licence FFESSM/CACI	Gratuit (carte comprise) si premier niveau passé au club	STA 1'30 / DYN 25 m / PROF 10 m (PC + GL ou GLF) / Sauvetage à 6 m + épr. théor.	≥ IE2
Apnéiste Confirmé en Eau Libre	ACEL	≥16 ans/ RIFAA obligatoire avant validation/ carte AP ou AEL/ Licence FFESSM/CACI	20 € (carte comprise + un carnet d'apnée offert)	STA 2'30 / DYN 50 m / DYN 4x25 m (dép. ttes les 1'15) / PROF 20 m (PC/GL/GLF/IL) / Sauvetage à 10 m + épreuves théoriques	≥ MEF1
Apnéiste Expert en Eau Libre	AEEL	≥18 ans/ RIFAA/ carte ACEL/ Licence FFESSM/CACI	<i>Formation régionale</i> – Préparation ASOR : 30 € (carte comprise, sur volontariat encadrant-e-s)	STA 3' / DYN 75 m / DYN 4x50 m (départ toutes les 2') / PROF 30 m (PC/GL/GLF/IL) / Sauvetage à 15 m + épreuves théoriques	≥ MEF2
Autres formations					
Réagir et Intervenir Face à un Accident en Apnée et/ou de plongée	RIFAA/ RIFAP	Licence FFESSM/CACI	60 € (carte comprise) <i>Tronc commun + spécifique apnée ou plongée tech. (ou les deux)</i>	Formation théorique et pratique au sauvetage en activité apnée (et en plongée)	≥ MEF1
Initiateur Entraîneur 1^{er} degré	IE1	≥18 ans/ carte RIFAA/ carte AP ou ACEL/ Licence FFESSM/ CACI/ Lettre de recomm. Pdt du club	<i>Formation régionale</i> – Suivi pédagogique possible à l'ASOR (sans frais, sur volontariat encadrant-e-s).	Suivi sur la pédagogie pratique et théorique + Préparation aux épreuves techniques : 400 m PMT / mannequin 100 m + 3/5 m + 1' surface / STA 1' / DYN 25 m/ DYN 3x50 m (dép. ttes les 1'45), démo sauvetage (25 m PMT + 3/5 m + tractage 25 m)	≥ MEF2

Glossaire : CACI = Certificat d'absence de contre-indications à la pratique de l'apnée ; DYN = apnée dynamique horizontale ; GdF = Gravière du Fort (Holtzheim) ; GL = gueuse largable (descente verticale) ; GLF = gueuse lourde freinée (descente verticale) ; IL = Immersion libre ; PC = poids constant (descente verticale) ; PROF = profondeur ; RIFAP = RIFA Plongée ; STA = apnée statique

Assurances complémentaires

- Vous êtes licencié : Assurance R.C. Du seul fait de votre licence FFESSM vous bénéficiez de la **garantie Assurance "Responsabilité Civile" (dommage aux tiers)** qui vous couvre contre les conséquences financières que vous pourriez être amené à connaître, dans la pratique de toutes les activités reconnues par la FFESSM, si vous causiez un dommage à AUTRUI et que vous en étiez déclaré responsable, ainsi que la garantie de protection juridique. Et ceci pendant toute la durée de validité de votre licence. Risques garantis, Nature des Garanties, protection juridique sur le [contrat téléchargeable](#).

Conseil juridique par téléphone pour les licenciés FFESSM (à jour de leur licence) **au 01 30 97 97 93**

- Assurance Individuelle: Une assurance R.C, c'est beaucoup, mais ce n'est pas tout... Si vous êtes victime d'un accident personnel, vous n'êtes pas assuré... mais vous pouvez l'être sur votre demande avec une Assurance Individuelle.

Rappel important : Le Code du sport impose à tout groupement sportif d'informer et de proposer à ses membres **la faculté de souscrire une garantie complémentaire Assurance Individuelle Accident et Assistance (A.I.A)**

Pour cette complémentaire Individuelle A.I.A, toutes les activités reconnues et réalisées par la FFESSM sont garanties dans le monde entier. Il existe plusieurs garanties possible : Loisir 1 base, Loisir 2 base, Loisir 3 base, piscine (pour Nage avec palmes, Hockey et Tir). Ces garanties d'assurance et assistance avec prise en charge des frais de caisson vous sont acquises pour le monde entier. Il existe aussi en plus de ces garanties A.I.A, possibilité d'assurance annulation voyage plongée : Loisir 1 Top, Loisir 2 Top, Loisir 3 Top. Cette souscription d'A.I.A peut être faite lors de la prise de la licence ou plus tard par votre club ou par vous même en ligne sur le [site du Cabinet Lafont](#).

- Formalités à accomplir en cas de sinistre relevant des garanties Responsabilité Civile et Individuelle Complémentaire. Prévenir **dans les 5 jours** le Cabinet Lafont par internet sur le [site du cabinet Lafont](#) (et uniquement en cas d'impossibilité par courrier). TOUT EST ECRIT AU VERSO DE VOTRE LICENCE.

En cas d'Assistance, si vous avez souscrit une A.I.A, pour rapatriement et/ou hospitalisation (ex caisson hyperbare), le licencié ou un proche doit appeler ou faire appeler immédiatement et préalablement à toute intervention : Axa assistance en précisant appartenance à FFESSM, le n° licence, la catégorie souscrite et le n° de contrat. TOUT EST ECRIT (téléphone et contrat) AU VERSO DE VOTRE LICENCE.

Catégories	LOISIR 1	LOISIR 2	LOISIR 3	PISCINE
Loisir de base	22 €	27 €	45,50 €	12,5 €
Loisir Top	42,50 €	53,75 €	88,75 €	Pas de garantie

Pour toute autre information (contrat d'assurance etc.), consultez le site www.cabinet-lafont.com.

Certificat médical

Il vous faut **impérativement** un CACI, certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine et/ou de l'apnée. Si vous souhaitez pratiquer une compétition en apnée, il faut le préciser aussi sur le CACI.

La FFESSM a mis en place un modèle de certificat médical afin de répondre à cette obligation. IL est conseillé d'utiliser ce modèle de **certificat médical**. Le modèle est téléchargeable : <http://medical.ffessm.fr>

- CACI de moins de 1 an à la prise de la licence
- CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.



Adultes : exploration et passage des niveaux P1, P2 et P3, passage des brevets Nitrox : Tout médecin
Adultes, passage du guide de palanquée N4 : médecin fédéral, spécialisé ou de sport

La FFESSM conseille aux membres et licenciés de privilégier, chaque fois que possible, le recours à un médecin fédéral et ce même dans le cas où le certificat peut être délivré par tout médecin.

A noter que le certificat médical n'est valable qu'un an et doit couvrir, en ce qui concerne le club, l'intégralité de la saison 2023/2024.

Il doit être valable jusqu'au 30 août minimum de l'année suivante à votre inscription.